

Besançon, 26 novembre 2014
Journées Nationales SESSAD

Regard européen sur les SESSAD aujourd'hui

Francesco Spoto

**Pédagogue, formateur et superviseur
consultant en travail et coopération sociale**

**Bologne- Région Emilia Romagna
ITALIE**

BOLOGNA



Bologne : ville de 400.000 habitants, capitale de la région Emilia Romagna (Nord Est d'Italie), très réputée pour son université (1082) et pour la qualité des services à la personne (école-éducation-services sociaux-sanitaires).

Domaines spécifiques : les coopératives sociales, les projets et les actions d'inclusion sociale.

DISPOSITIF DE FINANCEMENT



Processus de désinstitutionalisation et brève histoire sur la place des personnes handicapées

- A partir des années 70 en Italie, changement de regard de la société sur la personne handicapée grâce au **processus de désinstitutionalisation**
- Années de la mobilisation des associations de parents et des mouvements culturels et politiques ciblés sur la promotion des droits à l'inclusion sociale
- La **personne défavorisée et sa famille**, “**partenaire ressource**”, sont accompagnées par les institutions dans **le projet personnalisé et de vie**, actualisé dans des contextes d'inclusion sociale sur le **territoire**

Le cadre de référence de l'action sociale en Italie : désinstitutionnalisation et inclusion sociale

- **1968** : Loi pour l'insertion au travail des personnes handicapées, (réadaptée en 1999)
- **Projet pilote à partir de 1972** : Loi pour l'intégration scolaire des enfant handicapés et défavorisés
- **1978** : Loi de la réforme psychiatrique ("Loi Basaglia"), abolition des hôpitaux psychiatriques et création du service psychiatrique territorial
- **1992** : Loi Cadre 104 pour l'assistance, les droits et l'inclusion pour la personne handicapée et sa famille
- **1991-1997-2000-2003** : Lois - décrets de prévention du danger social pour les enfants et les jeunes, dispositif de soutien à leurs familles

Evaluation des besoins spécifiques et accompagnement des enfants handicapés

Les besoins de l'enfant handicapé (âge 0 - 18) sont évalués par le **pédopsychiatre** :

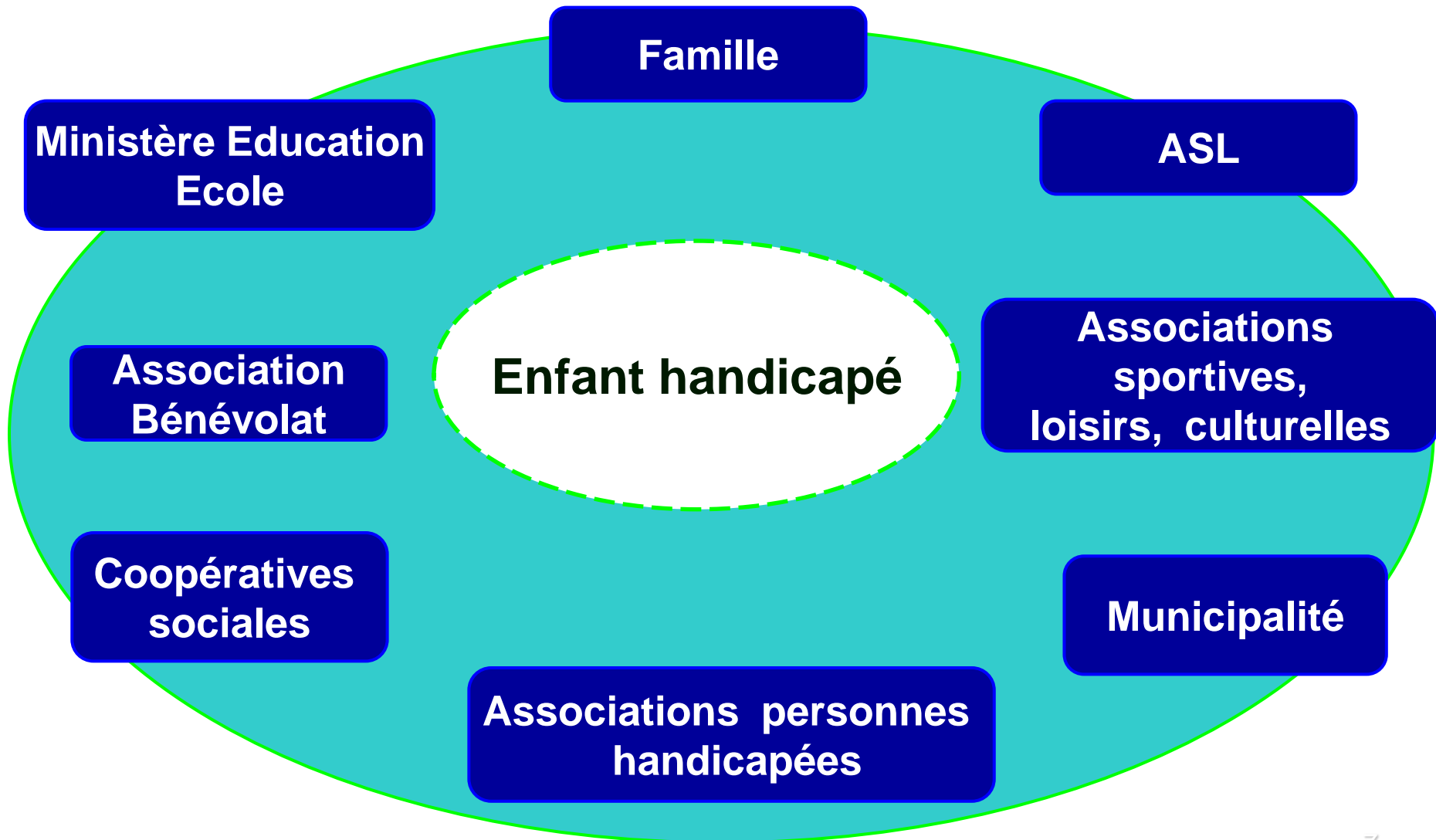
↳ **chef du travail en réseau interdisciplinaire** en faveur de l'enfant pour son projet de vie et projet individualisé

↳ **intervention auprès du département de Santé Mentale et du Ministère territorial de la Santé Publique (ASL)** pour accompagner l'enfant et ses parents jusqu'à l'âge majeur

↳ **diagnostic clinique/reconnaissance du handicap** (sur la demande des parents) et **diagnostic fonctionnel posés en équipe interdisciplinaire**. Validation ensuite du diagnostic par une commission médico-sociale inter-institutionnelle

Les acteurs autour de l'enfant

Le travail en reseau



“ LA FORCE DU CROCODILE C’EST DANS L’EAU ”

(proverbe africain)



LOI 517/1977

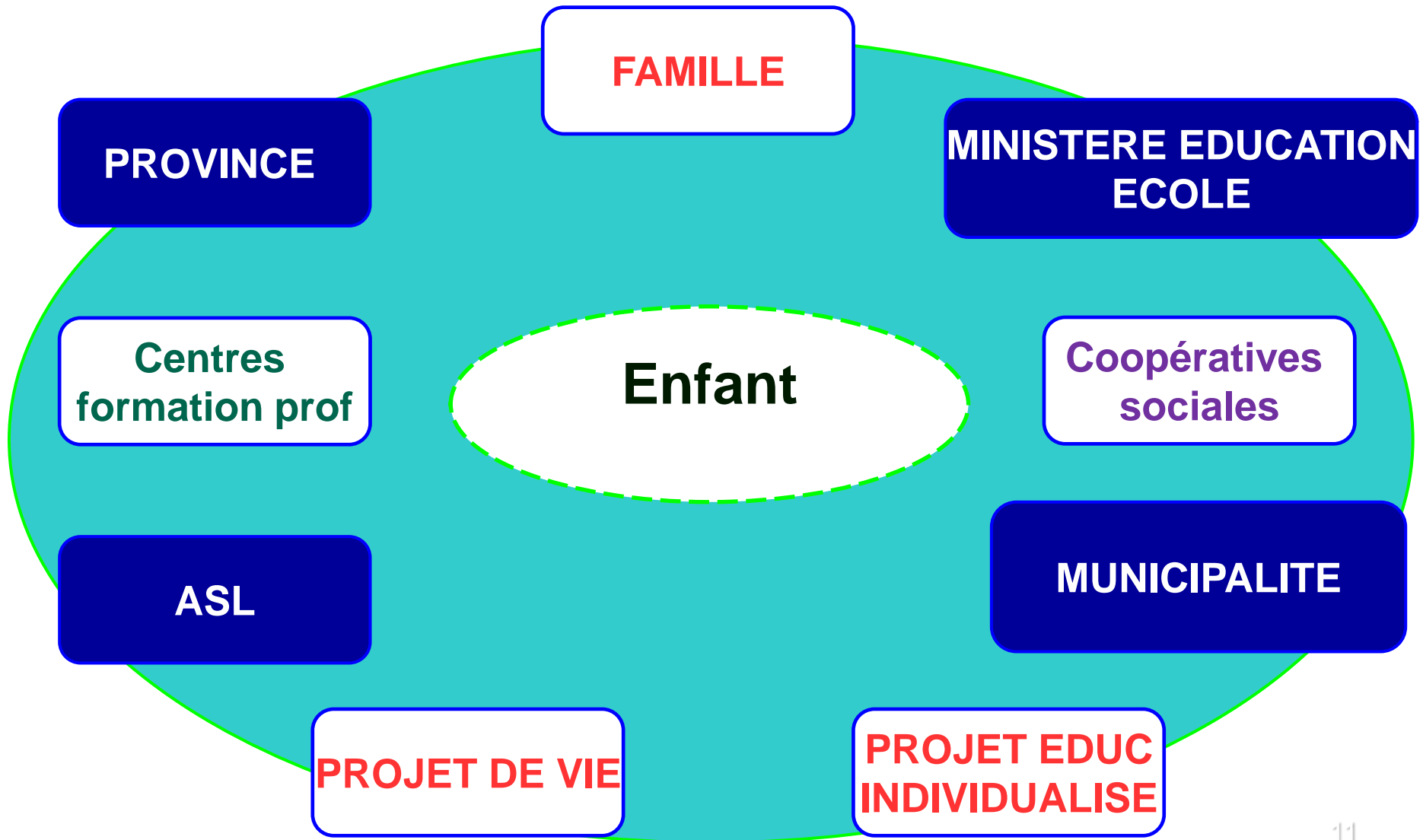
Intégration scolaire de l'enfant handicapé (obligation scolaire pour tous 6-16 ans)

- **Droit pour chaque enfant d'être accueilli et suivi à l'école et de réaliser un parcours éducatif et formatif complet**
- **Elaboration et actualisation d'un projet éducatif personnalisé**
- **Soutien d'un enseignant qualifié de soutien (Ministère éducation) et d'un éducateur spécialisé (Municipalité)**
- **Equipe multidisciplinaire (école, municipalité, ministère de la santé) et travail en réseau avec la famille de l'enfant handicapé**

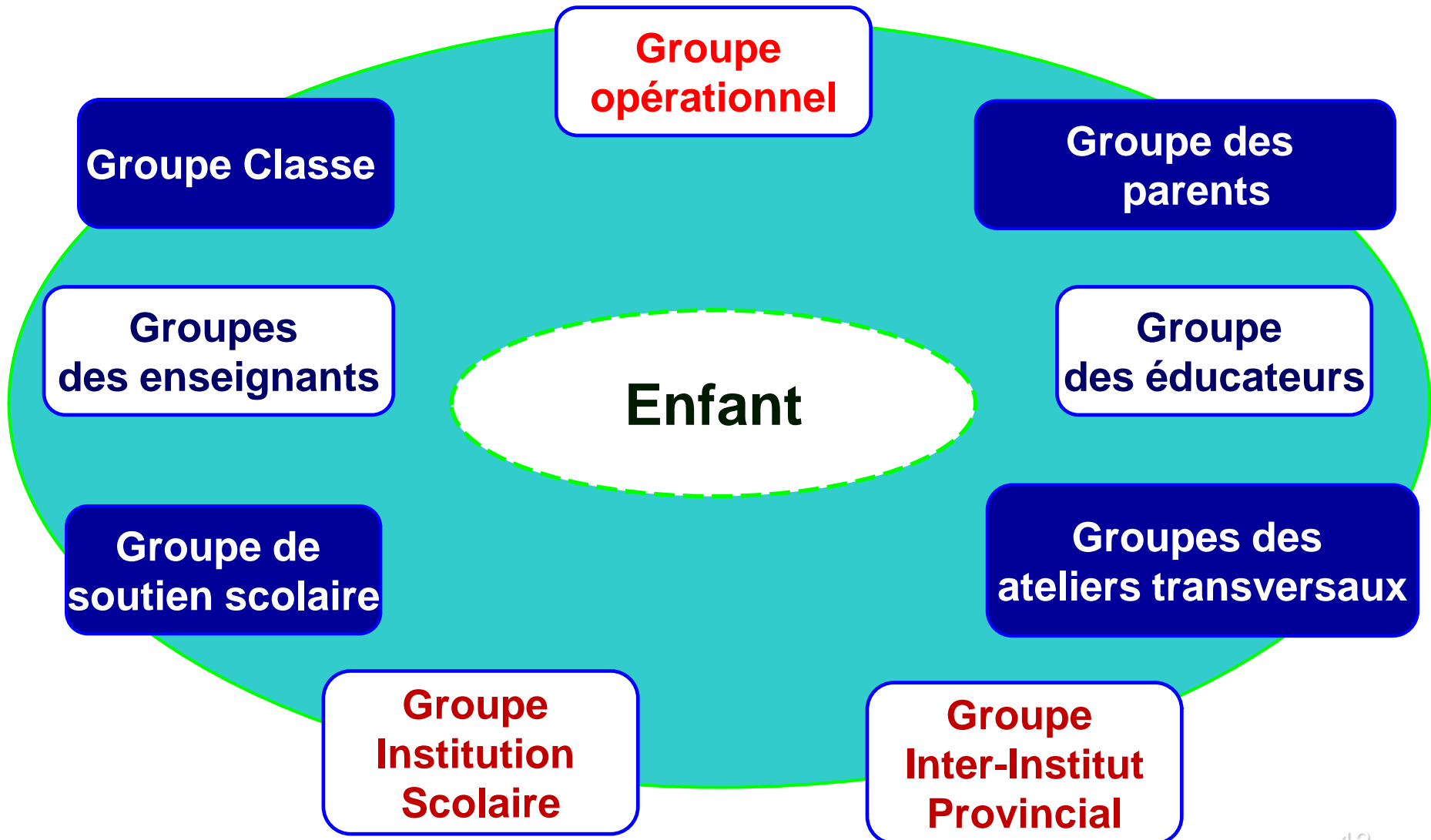
Les accords de programme pour l'intégration sociale

- Les accords de programme, en référence à la loi 104, sont **écrits et signés par les institutions publiques impliquées** dans le système d'intégration scolaire de l'enfant handicapé : Ministère de l'Education, Ecole, ASL, Mairie
- La PROVINCE assure la **coordination entre les différents acteurs**
- Les accords ont une durée de **5 ans**
- Les accords regroupent **l'ensemble des programmes d'interventions** (éducatifs, sanitaires et formatifs) financés

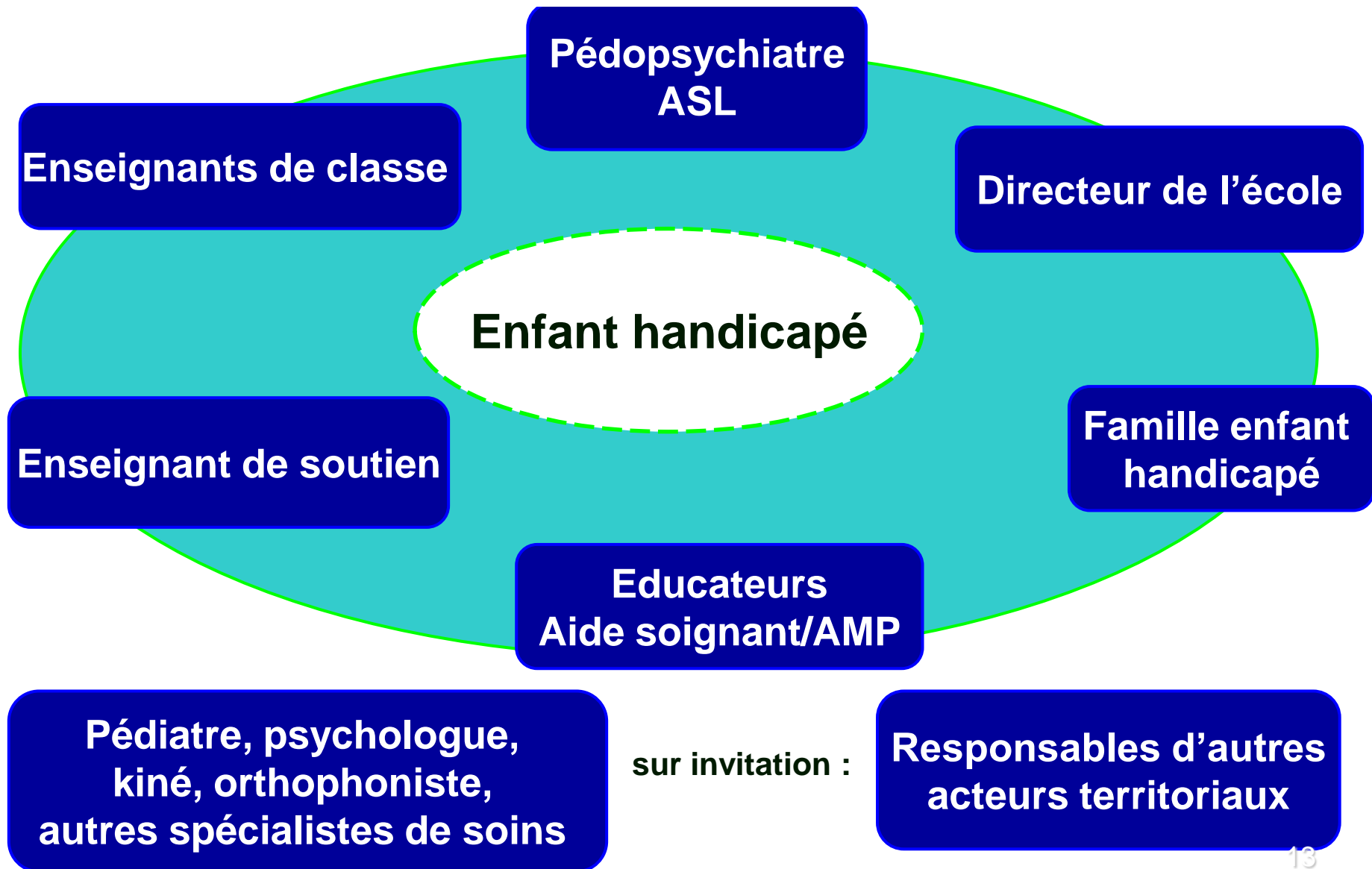
Les accords de programme : coordination des acteurs et des actions



Les principaux groupes de travail scolaire interdépendants dans une dimension systémique



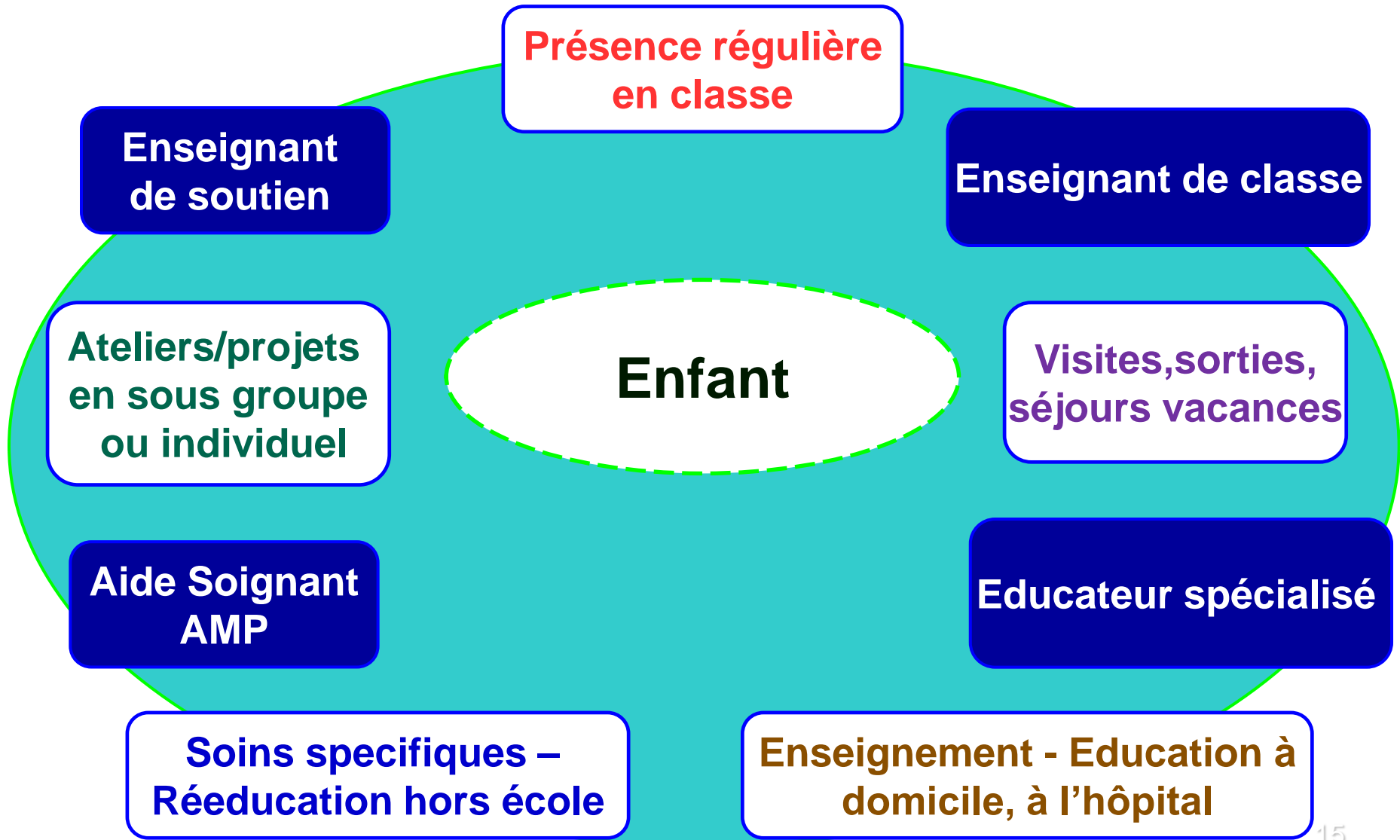
Groupe opérationnel équipe interdisciplinaire



Groupe Operationnel (G.O.)

- **Rencontres 3 fois par an minimum pour élaborer le Profil Dynamique Fonctionnel (PDF)** concernant les capacités et les potentialités de l'enfant handicapé
- **Renouvellement du PDF périodiquement ou selon les besoins**, sur la base des progrès ou des difficultés de l'enfant et les ressources et les conditions du contexte
- **Plan Educatif Individualisé (P.E.I.)** : l'enseignant de soutien est le titulaire du projet, en partage avec la famille et les autres professionnels qui travaillent avec l'élève, il écrit le PEI qui est signé par la famille et par le directeur scolaire

Projet Educatif Individualisé: Actualisation, lieux, activités et professionnels



Exemple 1 de PEI / heures d'intervention de soutien pour l'enfant handicapé

- **Situation :**
 - Enfant âgé de 10 ans
 - École primaire, 4^o classe, 40 heures de fréquentation
 - Diagnostic : autisme + retard cognitif sévère
- **Interventions de soutien (couverture 30h sur 40h) :**
 - 1 Enseignant de soutien 22 heures
 - 1 Educateur 18 heures
 - 1 Enseignant de classe 40 heures

Exemple 2 de PEI / heures d'intervention de soutien à l'enfant handicapé

- **Situation :**
 - Enfant âgé de 13 ans
 - École collège, 2^o classe, 30 heures de fréquentation
 - Diagnostic : ADHD (Attention – Deficit / Hyperactivity Disorder) déficit de l'attention et hyperactivité, retard cognitif léger
- **Interventions de soutien (24 heures sur 30 heures) :**
 - 1 Enseignant de soutien 12 heures
 - 1 Educateur 12 heures
 - 1 Enseignant de classe 30 heures

Points forts et ressources aujourd'hui dans le dispositif de l'integration scolaire

- La loi sur l'integration scolaire a été “révolutionnaire” et a développé **une culture plus solide et élargie de l'inclusion sociale**
- L'intégration scolaire invite tous “à **s'éduquer**” pour “**vivre ensemble**”, pour la reconnaissance de l'autre, l'apprentissage mutuel, la réciprocité
- Le travail en **réseau** et **interdisciplinaire** permanent demande surtout le **partage des valeurs** et une véritable mise en jeu

Points faibles et limites aujourd'hui dans le dispositif de integration scolaire

- Le fonctionnement parfois difficile du **triangle “enseignant de classe /enseignant de soutien / éducateur”**
- La **formation** initiale et continue insuffisante
- La **précarité des postes** d'enseignants de soutien
- La **résistance de certains parents** à accepter la proposition de certification d'handicap de leur enfant
- La **lenteur des temps** et des procédures concernant la certification du handicap de l'enfant

Quelques éléments clés

- **Clarté et assurance des procédures d'organisation et d'intervention**
- **Faire en sorte que l'enfant handicapé reste dans sa classe** tout le temps avec les autres copains
- **Etre toujours à l'écoute** de chaque enfant et **s'interroger avant tout sur nos pratiques d'adultes**
- Ne pas regarder uniquement la pathologie de l'enfant; **regarder l'enfant en tant que tel et découvrir ses capacités / ressources et lui adapter le contexte**
- **Impliquer et donner la place à tous les enfants,** la vraie ressource de l'intégration scolaire

Organisation périscolaire

**Associations
sportives**

FAMILLE

**Réseau
familial et amical**

**Groupes
socio-éducatifs**

**Associations
représentant
pers. handicapées**

**Intervention éducative
Individuel / En groupe**

Enfant handicapé

**Associations
bénévolat ,
paroisse,...**

**Assistance
domiciliaire**

Garderie

**Sessions spécialistes
Rééducation**

**Centres d'été
Séjours vacances**

**Week-ends
de soulagement**

Les 7 mots clés de l'inclusion : la belle histoire d'Arthur

PROJET EDUCATIF INDIVIDUALISE

FAMILLE



GROUPE

CONTEXTE

TERRITOIRE

RESEAU

**EQUIPE INTER-
DISCIPLINAIRE**

Histoire de A.

Quelques informations

- A. est un **enfant moldave de 7 ans**
- Il arrive en Italie en juillet 2013. Avant, il **n'a jamais été scolarisé** dans son pays d'origine, il est toujours resté chez lui et a été la plupart du temps au lit
- Il a établi avec sa mère une **relation de dépendance mutuelle**, presque symbiotique
- Il **n'a jamais vu et utilisé un fauteuil roulant**, même si son diagnostic est "paralysie cérébrale quadriplégique spastique, associée à épilepsie, atrophie des nerfs optiques, difficulté à avaler des aliments solides, retard intellectuel sévère "

Le contexte école

- **Début à l'école traumatisant pour A. et sa mère**, en raison de leur séparation : A. se sentait abandonné et il ne faisait que pleurer, crier, il était agressif.
- **Copains de A. à distance de lui**, incompréhension sur ce qu'il se passe, peurs : le malaise de A. était si grand que les parents voulaient le retirer de l'école.
- **Prise de conscience immédiate de la directrice, l'enseignant de soutien et l'éducatrice, de l'importance d'impliquer encore plus fortement la famille** dans le processus de scolarisation de A. : donner surtout un rôle d'importance et de valeur à la mère, une ressource vitale pour le succès.
- **Evolution de la situation** : après un début "turbulent", les copains sont gentils avec A. Ils l'aident pour les repas, pour se déplacer avec le fauteuil, ils prennent soin de lui, travaillent et jouent ensemble.



Le projet éducatif individualisé de A.

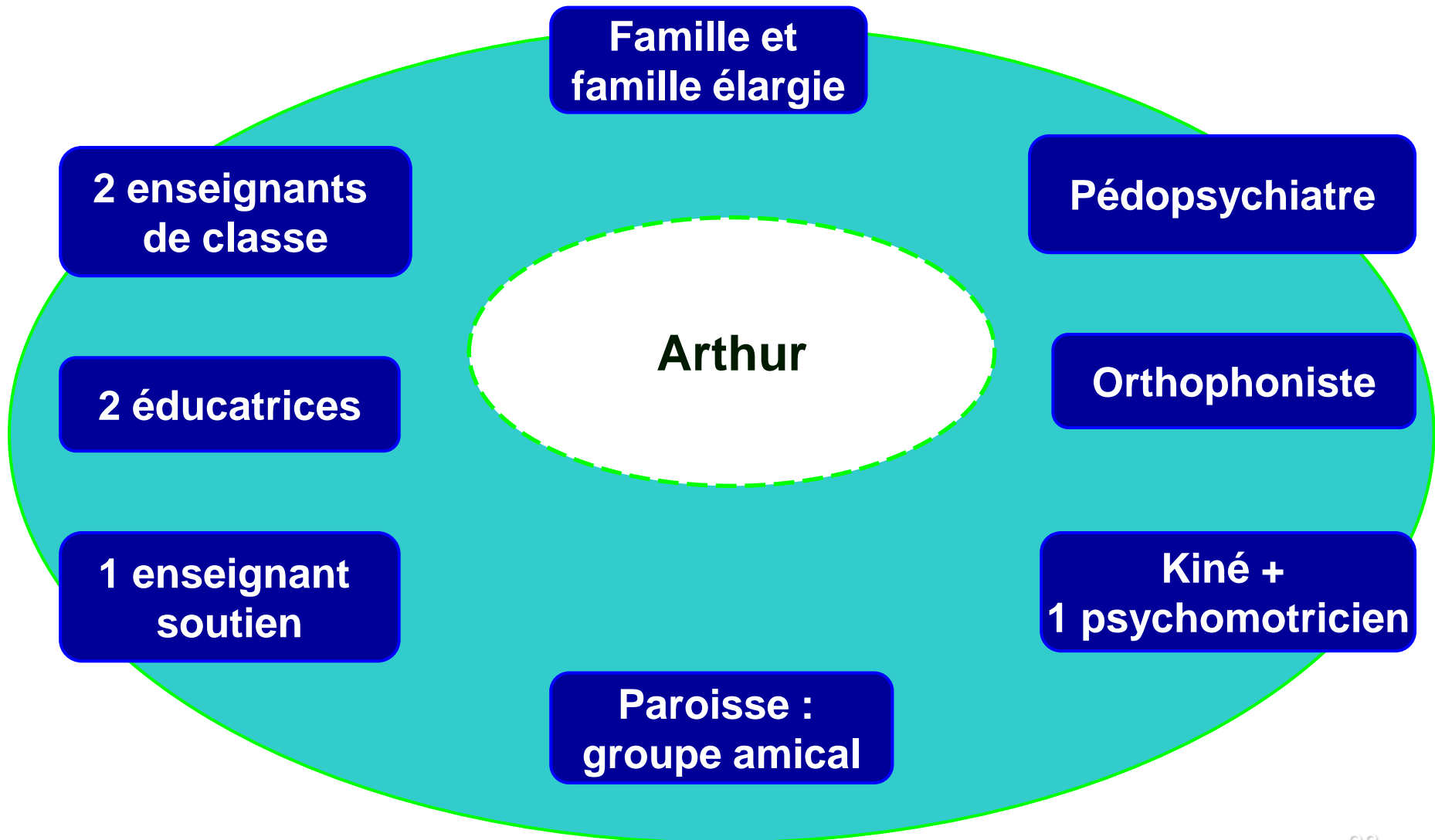
- Fréquence d'une école primaire, 1^o classe, groupe multiculturel de 20 élèves pour 30 heures / semaine (9h30-15h30) sur 40 heures (8h30-16h30), du lundi au vendredi
- **Accompagné par :**
 - 1 enseignant de soutien pour 15 heures
 - 1 éducatrice spécialisée pour 9 heures
 - 1 éducatrice spécialisée pour 7 heures
- A. est bénéficiaire des interventions d'un **orthophoniste**, d'un **kiné** et d'un **psychomotricien hors école** (Ministère de la Santé)

Le projet éducatif individualisé de A.

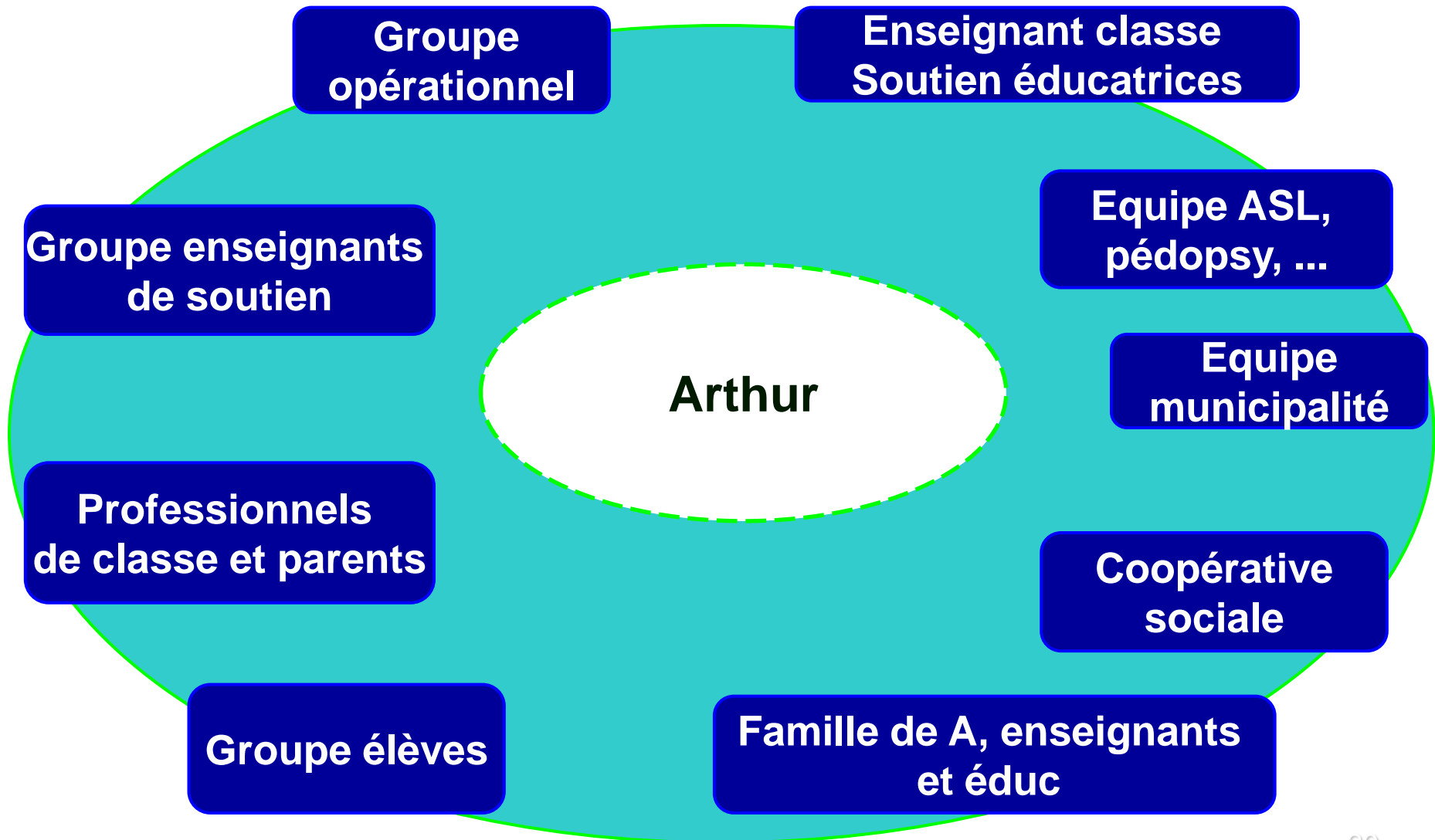
Objectifs principaux :

- Favoriser l'usage du langage verbal
- Utiliser les mots liés à l'usage des associations des images concernées
- Éduquer A. à l'écoute
- Favoriser l'apprentissage à l'usage du fauteuil roulant en autonomie
- Être capable d'associer les divers espaces d'école aux différents activités
- Impliquer et valoriser le rôle de la mère, en favorisant un échange quotidien triangulaire avec l'école, A. et sa mère

Les acteurs autour de A. Le travail en réseau sur le territoire



Equipe inter-disciplinaire et groupes de travail



L'inclusion fait naitre l'espoir et l'enthousiasme !

**" Le changement
semble impossible
jusqu'à ce qu'il
soit fait ! "**

(Nelson Mandela)

Merci bien pour votre attention

**Francesco Spoto
sporsof@gmail.com**

